



Suppression entreprise

Par Gerarddusot

Bonjour à tous, j'ai récemment eu un problème avec mon associé dans ma micro entreprise qui est affiliée à un nom d'entreprise sur des réseaux sociaux. Je veux supprimer l'entreprise mais mon associer va continuer avec le nom d'entreprise. Est ce que je risque quelque chose au point de vue de la loi si il continu à faire son business avec le nom de l'entreprise qui appartenais à la société?

Dans l'attente de vos réponses.

Bonne soirée!